

Canadiens dans les banques et caisses populaires pour des prêts personnels, j) les dettes des Canadiens pour des achats à tempérament, k) les dettes des Canadiens à des sociétés de petits prêts, l) les dettes totales canadiennes aux États-Unis, m) les dettes totales des Canadiens ou des gouvernements outre-mer?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'ATTITUDE DE CERTAINS PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au premier ministre. Compte tenu de la gravité et de l'importance de la déclaration faite durant le week-end par le premier ministre, suivant laquelle la province de Québec et les premiers ministres des autres provinces n'ont eu que trop souvent recours au chantage dans le passé, le premier ministre nous dirait-il qui il avait à l'esprit?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute beaucoup que la question, telle qu'elle a été posée soit conforme au Règlement. A mon sens, une question peut être posée en ce qui concerne des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre, et dans le but de déterminer si, oui ou non, elles sont le reflet de la politique du gouvernement, mais je suis loin d'être certain que la question, telle qu'elle a été formulée, soit réglementaire.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre du Canada a dit une chose grave au sujet des premiers ministres en général et je pense qu'il serait très important qu'il précise ce qu'il a voulu dire afin que ce genre de calomnie ne s'attache pas à chaque premier ministre du Canada. En toute déférence, je crois qu'il s'agit là d'une question importante que le premier ministre se doit de préciser.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Une fois de plus le même doute m'assaille. Je crois que le point soulevé par le chef de l'opposition est d'un intérêt certain mais il me semble que sa déclaration et la réponse qu'il réclame correspondraient davantage à une question de privilège. Il me semble que la question n'en est pas une qui soit normalement acceptable du point de vue de la procédure.

[M. Caouette.]

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce là la ligne de conduite que le premier ministre entend adopter, en vue de frayer la voie pour la tenue d'autres consultations constitutionnelles qui entraîneraient une réforme de la constitution et croit-il qu'une déclaration de ce genre sans autre éclaircissement est de nature à préparer la réforme de la constitution?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Une des choses qu'il convient de faire lorsqu'on veut réformer la constitution de façon positive est de ne pas oublier qu'il a été question dans certaines régions du Canada de la séparation de l'Ouest, de la désaffection de l'Est et ainsi de suite. Je suis étonné que le chef de l'opposition n'en ait pas entendu parler.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; j'ai fort bien entendu parler de ces déclarations.

Une voix: De qui?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il estime que ces attitudes justifient son accusation selon laquelle les premiers ministres auraient eu recours au chantage.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, en réponse à la question supplémentaire, je répète que celui qui veut aborder le problème de l'unité nationale avec réalisme doit prendre ces expressions très au sérieux pour essayer de comprendre les sentiments de frustration et d'aliénation. Le chef de l'opposition dit maintenant qu'il a beaucoup entendu ces expressions. Puis-je lui demander de qui?

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. A titre de représentant du Nouveau-Brunswick, puis-je demander au premier ministre s'il insultait ma province et s'il nous accusait de chantage?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Bell: Il a fait signe que oui.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA REPRISE DES BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS AU VIETNAM DU NORD—LA CONSULTATION D'U THANT

M. Andrew Brewin (Greenwood): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affai-